

APPEL À PROJETS

**UNE MAISON
100% BOIS
À LA BOURDAISIÈRE**

**POUR LE 2^{ÈME} FESTIVAL
DE LA FORÊT
ET DU BOIS**

THÈME: CONSTRUCTION & INNOVATION

20, 21 et 22 octobre 2017



UNE MAISON 100% BOIS À LA BOURDAISIÈRE POUR LE 2^{ÈME} FESTIVAL DE LA FORÊT ET DU BOIS

APPEL À PROJETS

A l'occasion de la 2^{ème} édition du Festival de la Forêt et du Bois qui se tiendra les 20, 21 et 22 octobre prochains sur le thème « Construction & Innovation », le Domaine de la Bourdaisière lance un grand appel à projets ouvert à tous pour la création d'une maison 100% bois.

- **Imaginez une maison innovante R+1 en bois** du sol au plafond, de la tuyauterie aux objets usuels.
- **Exposez et présentez votre projet devant un jury d'experts** (architectes, décorateurs, acteurs de la région partenaires, financiers, etc.) lors de la journée professionnelle du Festival.
- **Bénéficiez de l'accompagnement technique d'une équipe d'experts en construction bois, et gagnez l'opportunité de construire et d'exposer votre maison à la Bourdaisière en octobre 2018 lors de la 3^{ème} édition du Festival de la Forêt et du Bois.**

SOMMAIRE

UN MOT DE LOUIS ALBERT DE BROGLIE	P. 4
UN SITE EXCEPTIONNEL, LE DOMAINE DE LA BOURDAISIÈRE	P. 5-6
ENTRE NATURE ET INNOVATION : LE FESTIVAL DE LA FORÊT ET DU BOIS	P. 7-8
PRÉSENTATION DE LA MAISON 100% BOIS	P. 9
TRADITION/INNOVATION, LES DÉFIS DU TOUT BOIS	P. 10
GRAND CONCOURS : LA MAISON 100% BOIS !	P. 11
À QUI S'ADRESSE CE CONCOURS	P. 12
DÉROULEMENT DE L'APPEL À PROJET	P. 13
• PHASE 1 SÉLECTION	
• PHASE 2 EXPOSITION	
• PHASE 3 ACCOMPAGNEMENT	
• PHASE 4 CONSTRUCTION	
PRÉSENTATION DES JURYS ET ACCOMPAGNATEURS TECHNIQUES	P. 14
NOS PARTENAIRES	P. 15
CONTENU ET DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	P. 16-17

ANNEXE :

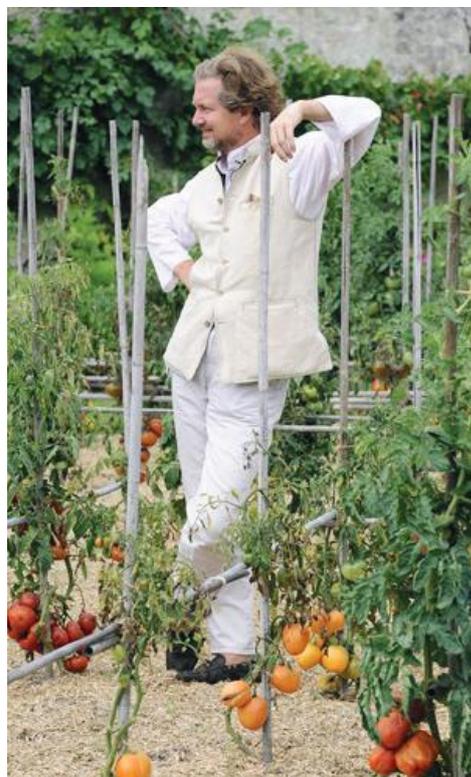
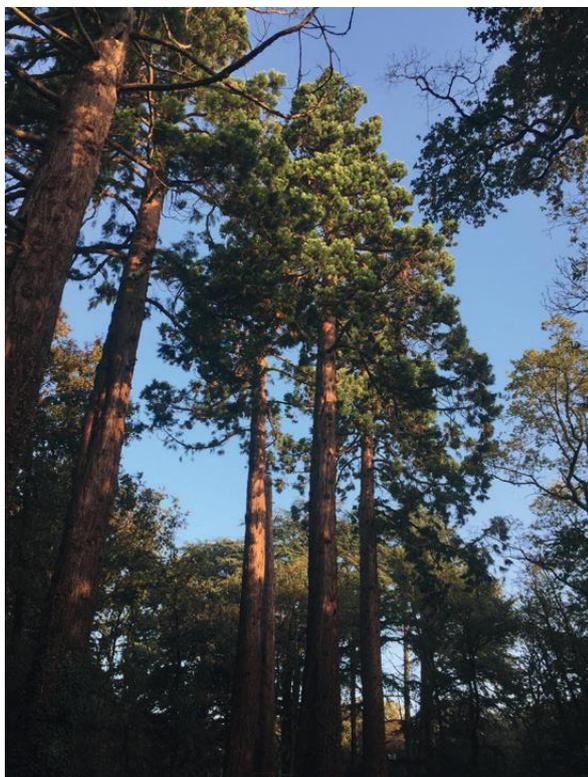
RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

UN MOT DE LOUIS ALBERT DE BROGLIE

Une maison 100% bois résonne déjà comme un défi technique, où l'ingénierie et l'art croiseront l'imagination et la poésie pour émerveiller et montrer le chemin d'une vitrine française de l'innovation.

Un architecte, un ingénieur, des designers, un écosystème composite pour un projet qui devenant réalité permettra à certains de vivre le temps d'un séjour, ce que le parc de la Bourdaisière et ses essences majestueuses, séquoias, cèdres, châtaigniers, chênes, acacias, sycomores, buis... ont de plus à offrir par leurs caractéristiques et leurs usages multiples.

À la modernité d'un projet défiant les idées reçues de certains, la création d'une maison 100% bois, symbolisera le modèle d'intelligence de la filière bois de notre pays.



UN SITE EXCEPTIONNEL, LE CHÂTEAU-HÔTEL DE LA BOURDAISIÈRE





Le Château Hôtel de la Bourdaisière* est un lieu et un écosystème singulier unique où coexistent de nombreuses expérimentations : le **Conservatoire national de la Tomate** (initié il y a 25 ans et qui cultive aujourd'hui près de 700 variétés), le **Dahlia Color**, collection de 400 dahlias dans un jardin dessiné par le célèbre paysagiste **Louis Benech**, la **micro-ferme expérimentale en agro-écologie inspirée par la permaculture** (modélisation nationale « **Fermes d'Avenir** »), le parc aux essences remarquables, le **parcours pédagogique de Deyrolle**, les **caves de 25 000 m²** qui fait office de lieux de banquet et d'événements, et de l'ouverture très prochaine du musée « Les racines du Vivant » et de la banque de vins de Loire.

- **Tous ces projets font de ce domaine un grand laboratoire du Vivant et un véritable terrain d'expérimentation.**

La dynamique de ce lieu est fondée sur l'échange des savoirs et l'expérience des sens, tout y est conçu pour être partagé : les formations, l'hôtel et le restaurant constituent des plateformes de rencontre autour du Vivant. Lors des festivals (Fête des plantes et des poules et le Festival de la tomate qui rassemblent plus de 20 000 visiteurs chaque année), la pédagogie ainsi qu'un lien concret et intime avec la nature font de ce site une source d'inspiration pour le grand public et les professionnels. Depuis quelques années la Bourdaisière transmet sa philosophie au travers de projets muséographiques pour notamment promouvoir les progrès et les acteurs des expérimentations qui sont faites en son sein.

- **Ces recherches englobent non seulement une réflexion sur la notion de comportement vertueux mais également une pratique concrète : manger, cultiver, générer et consommer la qualité et la diversité.**

De plus, le Château de la Bourdaisière a fait l'objet d'une éco-rénovation débutée en 2009 (isolation, chaudière bois...).

* www.labourdaisiere.com

ENTRE NATURE ET INNOVATION : LE FESTIVAL DE LA FORÊT ET DU BOIS

Dans cette dynamique, le Domaine de la Bourdaisière a accueilli en 2016 la 1^{ère} édition du **Festival de la Forêt et du Bois** qui a réuni un vaste public et les principaux acteurs et spécialistes du développement de la filière bois en France. Les deux journées grand public étaient rythmées par des conférences sur l'agoforesterie, la sculpture en live d'un séquoia, un parcours pédagogique dans la forêt de la Bourdaisière guidés par les agents de l'Office national des forêts (ONF), la projection d'un film *Il était une forêt* de **Francis Hallé**, des animations diverses et variées pour petits et grands, etc. Fort d'un grand succès, le Domaine de la Bourdaisière pérennise l'expérience et présente une édition 2017 sur le thème « **Construction & Innovation** ».

L'objectif du **Festival de la Forêt et du Bois** est de fédérer les différents acteurs de la filière afin d'accompagner la France à devenir le leader dans la construction bois et matériaux biosourcés.





Un aperçu du 2^{ème} Festival de la Forêt et du Bois :

- Conférences sur l'innovation et la construction
- Projection et débat autour d'un film
- Parcours pédagogiques organisés par l'Office national des forêts
- Démonstration des différentes techniques d'assemblage de charpentes

L'intégralité du programme peut être téléchargé sur le site : www.labourdaisiere.com



Affiche du Festival 2017



Photographies du Festival 2016

© Plan rapproché



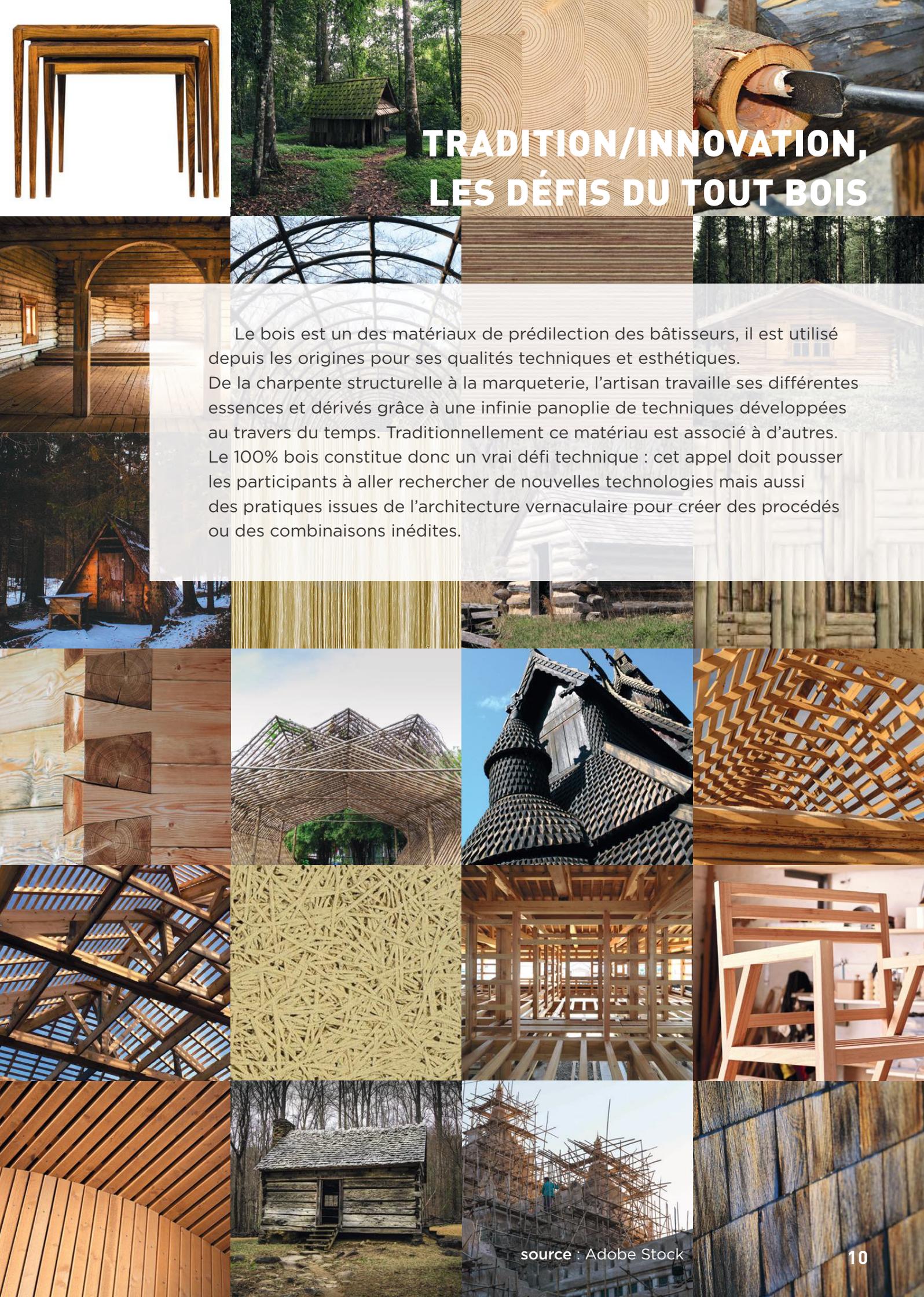
PRÉSENTATION DE LA MAISON 100% BOIS

La maison 100% bois doit être composée exclusivement de bois et de ses matériaux dérivés. Tout doit être intégralement en bois, les sanitaires, les textiles, l'isolation, la production ou l'acheminement de l'énergie, la toiture, l'intégralité du mobilier, la cuisine, etc. **Il ne doit y avoir que du bois, et encore du bois.** Le choix de matériaux locaux sera également privilégié, notamment les bois exploitables de la Bourdaisière seront mis à disposition : séquoia, cèdres, châtaigniers, chênes, acacias, sycomores, buis...

La maison 100% bois un prototype d'habitation contemporaine R+1 dont la surface au sol du rez-de-chaussée doit **être supérieure ou égale à 36m².**

Elle sera implantée sur un terrain plat du parc de 55 hectares de la Bourdaisière proche des arbres remarquables près du cumulus géant. **Elle doit être démontable et transportable** pour permettre son exposition sur d'autres sites.

Le coût pour la réalisation de la maison 100% bois ne doit pas excéder 150 000 euros toutes taxes comprises. Cette enveloppe doit intégrer tous les postes de dépenses, de l'étude à la fabrication.



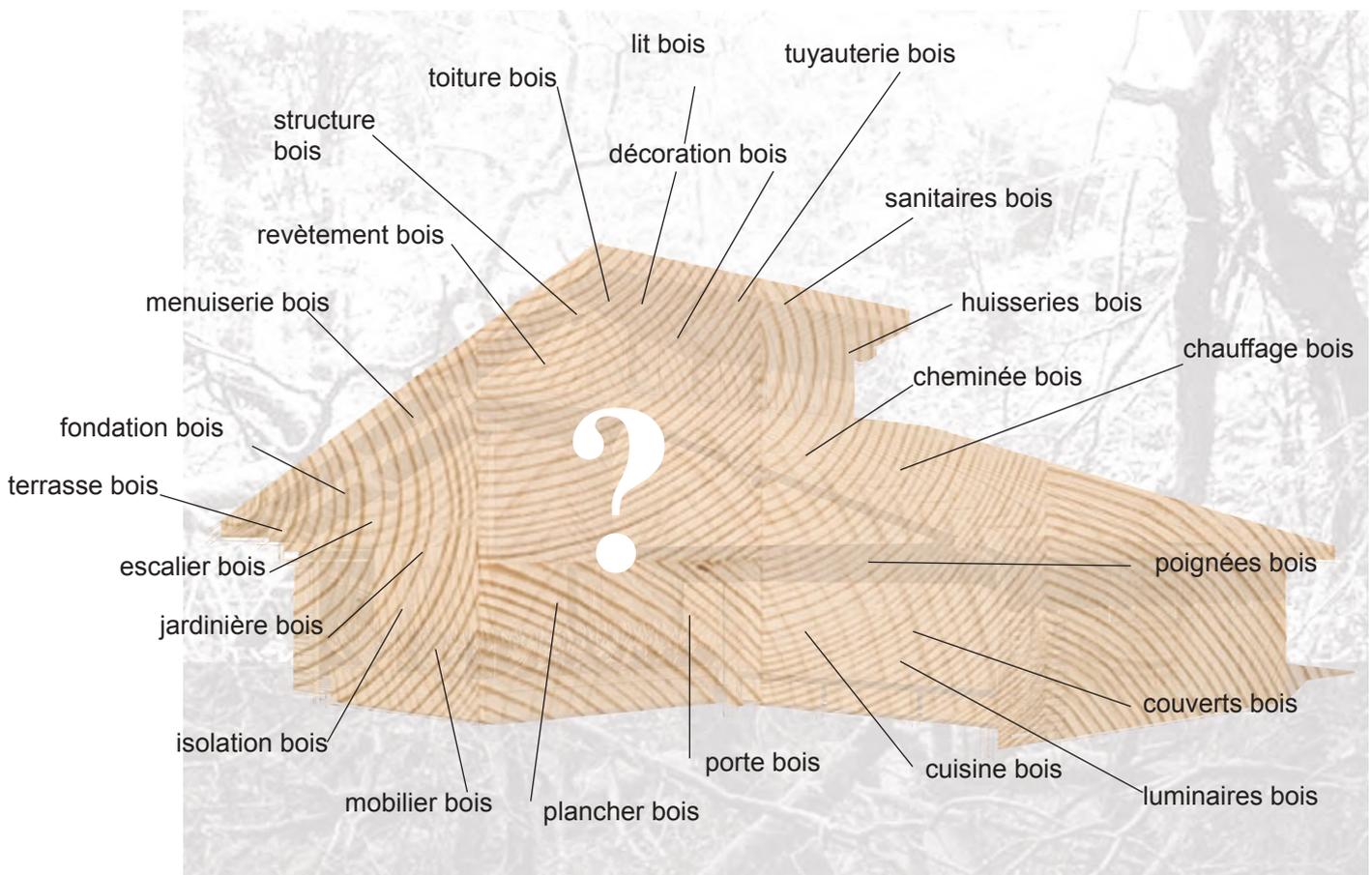
TRADITION/INNOVATION, LES DÉFIS DU TOUT BOIS

Le bois est un des matériaux de prédilection des bâtisseurs, il est utilisé depuis les origines pour ses qualités techniques et esthétiques. De la charpente structurelle à la marqueterie, l'artisan travaille ses différentes essences et dérivés grâce à une infinie panoplie de techniques développées au travers du temps. Traditionnellement ce matériau est associé à d'autres. Le 100% bois constitue donc un vrai défi technique : cet appel doit pousser les participants à aller rechercher de nouvelles technologies mais aussi des pratiques issues de l'architecture vernaculaire pour créer des procédés ou des combinaisons inédites.

GRAND CONCOURS : LA MAISON 100%BOIS !

Parmi les nombreuses activités proposées, la Bourdaisière lance un **grand appel à idées** dans l'esprit du lieu : ludique, expérimental, et libre d'a priori, **pourquoi ne pas imaginer ...**

Un prototype d'habitat intégralement constitué de bois ?



À QUI S'ADRESSE CE CONCOURS ?

Ce concours est destiné à tous : bâtisseurs, autodidactes, étudiants, designers, ingénieurs, architectes, décorateurs, amateurs, professionnels, etc.

La constitution d'équipes complètes et polyvalentes sera privilégiée. Le nombre de membres par équipe n'est pas limité. Chaque groupe doit désigner un référent comme interlocuteur principal.

L'échange, la méthodologie et la description du processus de recherche et de création ainsi qu'un choix pertinent des matériaux et des techniques utilisés **sont des critères importants** dans la sélection des candidatures.

La nature même de ce concours implique un travail à des échelles variées et il est important que chacune soit décrite. La décoration intérieure et extérieure ainsi que le mobilier et les objets de petites tailles doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Enfin **il est souhaité que le degré de définition des projets au stade du dépôt des offres soit assez avancé pour permettre au jury d'apprécier sa réalisabilité technique et financière.**



DÉROULEMENT DE L'APPEL À PROJET

EXPOSITION / JURY / TABLE RONDE

La Bourdaisière sélectionnera les 5 meilleurs projets qui seront tous présentés lors d'une exposition au cours du Festival 2017.

Les 5 meilleures équipes présenteront en public leur projet à un jury composé d'architectes, d'ingénieurs, et d'acteurs important du développement de la filière bois/forêt en France au Domaine de la Bourdaisière le 20 octobre 2017 lors de la journée professionnelle du Festival.

Les visiteurs pourront participer à la sélection du lauréat lors d'un vote organisé pendant les journées grand public.

Une cérémonie de remise de prix sera organisée lors des journées grand public pour récompenser le lauréat.

LE GRAND PRIX : CONSTRUCTION DE LA MAISON

Le grand gagnant du concours accompagnera et verra son projet se réaliser gratuitement sur le site du Domaine de la Bourdaisière.

Son projet sera piloté et suivi par Isabelle Poulain, architecte DPLG spécialisée dans le bois et bénéficiera d'une aide technique des entreprises régionales et/ou nationale pour répondre aux défis de construction et innovation bois.

Ce grand défi technologique sera financé par des partenaires qui seront connus d'ici fin septembre.

PRÉSENTATION DE JURY

Les membres du jury qui délibéreront et nommeront le grand gagnant du concours seront :

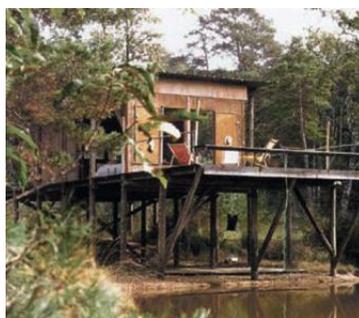
- 1 représentant de France Bois Forêt
- 1 représentant de l'ONF
- 1 représentant d'Arbocentre
- 1 architecte de référence
- Isabelle Poulain, architecte DPLG spécialisée dans le bois
- 1 représentant de la Région Centre-Val de Loire
- 1 ingénieur
- 1 journaliste

Exemples de réalisations : Isabelle Poulain architecte

EDEN LODGE PARIS
avec Mathieu Julien



MAISONS SUR PILOTIS (Touraine et Charentes-Maritimes)



NOS PARTENAIRES

L'organisation de ce Festival et de ce concours est possible grâce à l'aide de nos partenaires :

L'Office national des Forêts, premier gestionnaire d'espaces naturels en France, rassemble près de 10 000 professionnels œuvrant au service de la gestion de 11 millions d'hectares de forêts publiques, en métropole et en outre-mer. Au quotidien, les forestiers veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement de ces espaces. Leur gestion permet de concilier trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des hommes grâce à la production et à la récolte de bois, préserver l'environnement et accueillir le public. L'Office réalise également des missions de service public pour le compte de l'État dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels : protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies. Des prestations et des services « sur mesure », dédiés à la valorisation des espaces naturels, sont par ailleurs proposés aux collectivités et aux entreprises.

France Bois Forêt : L'Interprofession nationale de la filière Forêt-Bois a été créée le 8 décembre 2004, sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Depuis France Bois Forêt cofinance, aux côtés des professionnels de la filière et grâce à la Contribution Volontaire Obligatoire dite « CVO », des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française au travers les multiples usages du matériau bois.

Arbocentre : Le réseau des professionnels du bois en région Centre-Val de Loire, Arbocentre a pour mission le développement durable de la filière forêt-bois, dans ses aspects économiques et environnementaux.



CONTENU ET DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent être réalisés sous la forme de **3 panneaux de format A1** imprimés selon le principe ci-dessous. Une réalisation éco-responsable est souhaitable.

Un cartouche d'en-tête commun à tous les panneaux

Titre du projet

Nom du référent de l'équipe

Nom des autres membres de l'équipe

Un logo ou un visuel fort qui représente la démarche et l'identité de l'équipe

Panneau 1

- **Présentation de l'équipe** : Chaque membre est présenté brièvement, au travers de son savoir-faire et de sa manière d'appréhender le projet. Ce « premier contact » peut prendre la forme d'un organigramme, d'une photo de groupe avec légende ou tout autre procédé qui permettra au jury de comprendre la synergie, la pertinence et l'identité de l'équipe constituée. Il est rappelé que les équipes pluridisciplinaires seront privilégiées. En un mot surprenez-nous.
- **Documentation / Planche tendance / Processus de conception** : En usant de la forme qui vous convient le mieux, vous présenterez dans cette partie les techniques et les matériaux que vous allez déployer. Vous pourrez également montrer des exemples d'architectures qui vous ont directement ou indirectement inspirés. Cette partie doit permettre de comprendre l'idée forte, le parti pris qui rendra votre projet unique.

Panneau 2

- **Description du projet architectural** : La description du projet architectural peut être réalisée selon la technique de votre choix : dessin, 3D, collage ou toute autre technique qui permettra au jury de se projeter dans votre maison 100% bois. Ce panneau doit toutefois comprendre les éléments suivants :

Un plan masse

Un plan

Deux élévations de deux façades

Deux coupes transversales

Un budget

Si des maquettes de tout type vous semblent nécessaires pour étoffer votre candidature, elles sont également bienvenues.

Panneau 3

- **Les focus** : Cette planche qui conclut votre proposition doit faire état d'une pièce de votre choix et décrire de manière la plus exhaustive et la plus détaillée possible votre proposition sur l'utilisation intégrale du bois et de ses dérivés dans tous les objets qui constituent notre quotidien.

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Tous les dossiers de candidature doivent être envoyés par voie postale ou remis en main propre contre récépissé au :

Château de la Bourdaisière
25 rue de la Bourdaisière
37270 Montlouis-sur-Loire
+33 (0)2 47 45 16 31

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au **9 octobre 2017** (cachet de la Poste ou récépissé faisant foi).

Ils doivent contenir une version imprimée et une version numérique au format PDF (sur clé USB, DVD, CD, etc.).

Les éléments qui auront été déposés lors de ce concours ne seront pas restitués aux candidats.

Contact pour tout renseignement complémentaire :
shoela.alyasgar@deyrolle.fr

À VOS PROJETS !

Nous remercions d'avance tous les candidats qui s'investiront dans ce projet collégial qui a pour but de créer une plateforme de réflexion et d'échange sur l'usage du bois dans notre quotidien.

A photograph of a dense forest with a dirt path leading through it. The trees are lush green, and the path is a mix of brown and green, suggesting it's a well-trodden route. The lighting is bright, creating a vibrant scene.

ANNEXE

RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION

**FESTIVAL
DE LA FÔRET
ET DU BOIS**

CONCOURS :

**UNE MAISON
100% BOIS**

Pour la seconde édition du Festival de la Forêt et du Bois, le Domaine de la Bourdaisière accompagné de France Bois Forêt, l'Office national des forêts (ONF) et Arbocentre lance le concours pour la construction d'une maison 100% bois.

Article 1 : Objet et organisation

Le concours consiste à imaginer une maison composée **exclusivement** de bois et de ses matériaux dérivés tout en s'aidant des innovations existantes au sein de la filière.

Le concours de la construction de la maison 100% bois est :

- ouvert à tous bâtisseurs, autodidactes, étudiants, designers, ingénieurs, architectes, décorateurs, amateurs, professionnels, etc. installés partout en France.
- organisé par le Domaine de la Bourdaisière, avec le soutien financier de France Bois Forêt et de l'ONF

Article 2 : Candidatures éligibles

Les critères d'éligibilités sont les suivants :

- Constitution d'une équipe polyvalente (architectes, ingénieurs, designers, etc.)
- L'échange, la méthodologie et la description du processus de recherche et de création
- Le choix pertinent des matériaux et des techniques utilisées

La participation au concours est gratuite.

Article 3 : Date de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par voie postale ou remis en main propre contre récépissé avant le **9 octobre 2017** (inclus) au :

Château de la Bourdaisière
25 rue de la Bourdaisière
37270 Montlouis-sur-Loire
+33 (0)2 47 45 16 31

Le cachet de la Poste ou récépissé faisant foi.

Article 4 : le dossier de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être réalisés sous la forme de 3 panneaux de format A1 :

Cartouche d'en-tête commun à tous les panneaux :

- Un cartouche d'en-tête commun à tous les panneaux
- Titre du projet
- Nom du référent de l'équipe
- Nom des autres membres de l'équipe
- Un logo ou un visuel fort qui représente la démarche et l'identité de l'équipe

Panneau 1 :

- Présentation de l'équipe : Chaque membre est présenté brièvement, au travers de son savoir-faire et de sa manière d'appréhender le projet. Ce « premier contact » peut prendre la forme d'un organigramme, d'une photo de groupe avec légende ou tout autre procédé qui permettra au jury de comprendre la synergie, la pertinence et l'identité de l'équipe constituée. Il est rappelé que les équipes pluridisciplinaires seront privilégiées.

- Documentation / Planche tendance / Processus de conception : En usant de la forme qui convient le mieux à l'équipe, celle-ci présentera dans cette partie les techniques et les matériaux déployés. L'équipe peut également montrer des exemples d'architectures qui les ont directement ou indirectement inspirés. Cette partie doit permettre de comprendre l'idée forte, le parti pris qui rendra le projet unique.

Panneau 2 :

Description du projet architectural : La description du projet architectural peut être réalisée selon la technique du choix de l'équipe : dessin, 3D, collage ou toute autre technique qui permettra au jury de se projeter dans la maison 100% bois. Ce panneau doit toutefois comprendre les éléments suivants :

- Un plan masse
- Un plan
- Deux élévations de deux façades
- Deux coupes transversales
- Un budget

Si des maquettes de tout type semblent nécessaires pour étoffer la candidature, elles sont également bienvenues.

Panneau 3 :

Les focus : cette planche qui conclut la proposition doit faire état d'une pièce du choix de l'équipe et décrire de manière la plus exhaustive et la plus détaillée possible la proposition sur l'utilisation intégrale du bois et de ses dérivés dans tous les objets du quotidien.

Les dossiers de candidatures doivent être restitués sous une version imprimée et sous une version numérique au format PDF (sur clé USB, DVD, CD, etc.). Ils doivent être accompagnés de ce-dit règlement daté et signé précédé de la mention « lu et approuvé »

Article 5 : Composition du jury

Le Jury sera composé d'au moins un représentant des institutions suivantes :

- 1 représentant de France Bois Forêt
- 1 représentant de l'ONF
- 1 représentant d'Arbocentre
- 1 architecte de référence
- Isabelle Poulain, architecte DPLG spécialisée dans le bois
- 1 représentant de la Région Centre-Val de Loire
- 1 ingénieur
- 1 journaliste

La composition du jury pourra évoluer en fonction des disponibilités de ces membres.

Article 6 : Choix des lauréats

La Bourdaisière sélectionnera les 10 meilleurs projets qui seront tous présentés lors d'une exposition au cours du Festival 2017.

Lors de la journée professionnelle, le 20 octobre 2017, les professionnels de la filière forêt/bois voteront parmi les 10 projets présentés. Il sera de même pour les visiteurs, pendant les journées grand public.

Le jury de professionnels se réunira le dimanche 22 octobre pour choisir le lauréat entre les 2 dossiers sélectionnés (vote des professionnels et vote du grand public).

Article 7 : Remise du prix

Après délibération du Jury, une cérémonie de remise de prix sera organisée le **dimanche 22 octobre**, pour récompenser le lauréat.

Le grand gagnant du concours accompagnera la construction de sa maison 100% bois sur le site du Domaine de la Bourdaisière. Son projet sera piloté et suivi par Isabelle Poulain, architecte DPLG spécialisée dans le bois et bénéficiera d'une aide technique des entreprises régionales et/ou nationale pour répondre aux défis de construction et innovation bois.

Le financement du projet fera l'objet de partenariats qui seront précisés dans le courant de l'automne 2017.

Chaque candidat pourra être valorisé dans une plaquette ainsi que sur le site internet des interprofessions organisatrices qui reprendra l'ensemble des candidatures et spécifiera les candidatures lauréates.

Article 8 : Cession de droit

Le candidat cède les droits d'utilisation de son dossier de candidature (crédit photos et vidéos) au Domaine de la Bourdaisière pour la valorisation des résultats.

Article 9 : Communication

Le concours de la construction de la maison 100% bois fera l'objet de la part des interprofessions régionales et nationales et des partenaires d'une communication dans leurs réseaux respectifs.

Les candidats autorisent par avance chaque interprofession à faire état en ces occasions de leurs actions telles que décrites dans leur dossier.

Les candidats **devront faire part expressément au Domaine de la Bourdaisière des documents ou informations dont ils souhaitent conserver la confidentialité.**

Article 10 : Engagement

Les candidats garantissent l'exactitude des renseignements produits qu'ils devront éventuellement justifier à la demande du jury.

La participation au concours « La maison 100% bois » entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions du Jury.

Date et signature précédées de la mention « Lu et Approuvé ».